

EN VUE DE FACILITER L'ACCÈS AU CRÉDIT IMMOBILIER**Un protocole d'accord signé
entre les OPGI et la CNEP-Banque**

Devant les difficultés récurrentes d'accès au logement, un nouveau protocole a été mis en place qui permettra à la CNEP-Banque de faciliter l'octroi des crédits immobiliers au profit des acquéreurs de logements sociaux participatifs et promotionnels à l'état fini ou selon la formule de vente sur plan.

F. Zohra B. - Alger (Le Soir) - En prévision de la concrétisation de cette nouvelle formule, un protocole d'accord a été signé hier entre les Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et la Caisse

nationale d'épargne et de prévoyance, CNEP-Banque. Selon les responsables de ces deux organismes, la nouvelle procédure permettra de réduire les délais de traitement des dossiers. Le délai passera ainsi à un

mois pour l'étude des dossiers au niveau de l'OPGI et d'un autre mois pour l'octroi du crédit.

Désormais, ce sont les OPGI qui se chargeront de transmettre les dossiers à la CNEP.

Par ailleurs, le GIC/OPGI et la CNEP-Banque ont convenu de la mise en œuvre des règles et des modalités d'accès aux logements sociaux participatifs ou promotionnels. Intervenant en marge de la

rencontre, le ministre de l'Habitat a annoncé qu'une société nationale de promotion immobilière sera créée en remplacement des EPLF.

Il a, en outre, expliqué que les emplois seront préservés dans le cadre des nouvelles dispositions et du fonctionnement du nouvel organisme. Intervenant hier aussi sur les ondes de la Chaîne I dans le cadre de l'émission «Tahaoulet» le ministre de l'Habitat

M. Nourredine Moussa, a expliqué que, selon les directives du président de la République, un nouveau programme de million de logements sera réalisé.

Il notera, par ailleurs, que jusqu'au mois de mars 2009, 870 000 logements ont été livrés. A la fin de l'année en cours, il est aussi prévu la livraison de 250 000 logements.

Le secteur de l'habitat met donc déjà le cap, selon son premier responsable,

sur la réalisation du nouveau programme. A cet effet, 500 000 logements sont en voie de réalisation. «Nous serons au rendez-vous en 2014 pour ce qui est de la réalisation du nouveau parc de logements», a en outre expliqué le ministre de l'Habitat.

Pour M. Nourredine Moussa, le défi actuel est de mettre l'accent sur la qualité dans la réalisation des logements.

F.-Z. B.

LE VOLET ÉCONOMIQUE DU PLAN D'ACTION**Un catalogue d'engagements**

Le gouvernement s'engage, pour les cinq prochaines années, à réaliser différentes actions de développement économique et social, sans toutefois fixer des objectifs précis.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Adopté mardi, le plan d'actions du gouvernement durant le quinquennat 2009-2014 entend poursuivre le programme de développement socioéconomique. Tel qu'il l'explique sur une vingtaine de pages, le plan d'action confirme l'engagement de 150 milliards de dollars d'investissements publics sur cinq ans.

En arguant du suivi attentif de la conjoncture économique dans le monde et de la disponibilité des ressources financières, en écartant tout recours à l'endettement extérieur. Mais aussi en se prévalant de la rigueur et de la prudence dans la gestion des finances publiques, la maîtrise du train de vie de l'appareil de l'Etat, ainsi que la lutte contre toute forme de gaspillage des deniers publics et la sauvegarde de la balance des paiements.

Pas d'objectifs précis

Néanmoins, ce plan d'action, comme signalé par ses auteurs, pour se dédouaner de toute suspicion d'échec, «affiche peu de précisions en ce qui concerne les réalisations physiques sur lesquelles il devra déboucher». Ce que les ser-

vices du Premier ministre expliquent par le fait que «le gouvernement mettra en exécution l'important budget d'investissement voté pour l'année 2009 tout comme sera poursuivie la réalisation des projets déjà en cours».

Voire, ce plan d'action est un prélude au «nouveau programme pluriannuel d'investissements qui se doit d'être bien étudié pour une répartition sectorielle et spatiale rationnelle des projets à inscrire dans le cadre de l'enveloppe d'investissements et de dépenses publiques de développement». Cela étant, le plan d'action formule une série d'engagements à poursuivre ou entamer la réalisation de plusieurs actions de développement.

La régulation et l'ouverture selon le plan

Concernant le secteur des transports, ce plan évoque la relance de l'industrie publique du rail et laisse entrebâillée la porte au partenariat extérieur, notamment en matière de transport maritime et transport aérien national. Ailleurs, le plan d'action confirme le report de l'ouverture du capital des banques publiques, «en atten-

dant l'assainissement définitif de la scène financière dans le monde». Ce plan d'action s'engage également en matière de régulation financière et économique, à travers la promotion des centrales de risques crédit et l'encadrement du crédit à la consommation pour éviter l'insolvabilité des usagers, l'imposition d'amendes contre les fraudeurs économiques, l'obligation de facturation, ainsi que la mise en place de mécanismes et office de régulation des produits de large consommation.

Du soutien financier à l'économie

Plus loin, le plan évoque un appui financier important à l'agriculture (1 000 milliards de dinars d'aide publique sur 5 ans). Outre le rappel de la création d'un Fonds national d'investissement doté de 150 milliards de dinars, le plan évoque la mise en place de filiales bancaires pour le financement du capital d'investissement des PME et du leasing ainsi que la création de 200 000 nouvelles petites et moyennes entreprises.

Concernant l'industrie et les IDE

Concernant le secteur industriel, le plan évoque une série d'actions de soutien tout en confirmant la mise à niveau intégrée des

PME et relance des entreprises publiques viables, voire la cession des autres entreprises publiques, outre la promotion du partenariat dans l'industrie mécanique.

Même s'il n'évoque aucune stratégie de relance industrielle, le plan souligne l'approche globale de déploiement spatial, sectoriel et organisation des entreprises publiques, en vue de favoriser l'intégration interindustrielle et une plus grande maîtrise de la décision économique, ainsi que l'affinement des orientations du développement industriel vers les secteurs porteurs de capacités et d'atouts.

Comme il est question de l'aménagement de la législation et la réglementation concernant l'attractivité aux IDE, dans le cadre de projets de développement d'une base économique productive locale et la préservation en permanence des équilibres de la balance nationale des paiements.

A propos de l'énergie

De même, le plan évoque le développement des activités d'engineering, la mise en place d'un institut spécialisé dans la formation et le perfectionnement des managers d'entreprises. Sur un autre plan, le catalogue d'engagements gouvernementaux relance tacitement les activités du Conseil national de l'énergie, insiste sur l'invest-

tissement local dans l'aval énergétique et évoque la création d'entités et instituts et d'une industrie dans le domaine du nucléaire civil, les énergies nouvelles et renouvelables et les mines.

Comme le plan évoque la réalisation d'un cyberparc à Annaba et l'étude d'autres structures similaires à travers le pays, le soutien «efficace» à la création de «start-up» et la poursuite du programme spatial.

Des chiffres et des lois à réviser

Abordant le volet social, le gouvernement s'engage à livrer un million de nouvelles habitations, en sus de plus de 500 000 logements, même si la formulation reste ambiguë.

Outre l'amélioration de l'alimentation en énergie et en eau de la population, la révision de la loi sur la santé et du code du travail et la mise en place d'un fichier national des démunis, le plan d'action confirme l'engagement de création de trois millions d'emplois durant le quinquennat.

Ainsi que la révision du salaire minimum garanti et la mise en place des différents régimes indemnitaires de la fonction publique.

C. B.

LIGNES À GRANDE VITESSE**20 tronçons et 4 000 km de voies inscrits au programme**

Le programme de construction de lignes à grande vitesse (LGV) commence à prendre forme. Si pour la majorité des projets, on est au stade du lancement des appels d'offres relatifs aux études de faisabilité, celui de la ligne Oued Tlalat (Oran-Tlemcen) sur 130 km en est aux travaux de réalisation. Inscrites dans le cadre du programme complémentaire de soutien à la croissance, les LGV seront en double voie électrifiées et fonctionnelles avec des trains roulant à 220 km/h. Le programme compte une vingtaine de lignes totalisant 4 000 km de voies.

Lotfi Mérad - Alger (Le Soir) - Le tronçon Oued Tlalat-Tlemcen faisant partie de la ligne Oued Tlalat -Akid Lotfi (frontière marocaine) doit desservir les villes de Tlemcen et Sidi-Bel-Abbès sur un linéaire total de 220 km.

Les travaux de construction de cette première tranche ont été entamés par le groupement d'entreprises italiennes Condotte et Rizzani de Eccher pour un montant global de 143 milliards de

dinars. Le marché a été attribué suite à un appel d'offres national et international restreint lancé par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif). La réception de cet important projet est prévue pour la fin de l'année en cours.

Dans une première étape, six LGV sont programmées. La plus importante de ces lignes est celle devant relier Bordj Bou-Arréridj à

Khemis Miliana sur une distance de 320 km. La deuxième ligne de Oued Tlalat jusqu'à la frontière algéro-marocaine et la troisième ligne reliera Oued-Sly à Yellal sur 100 km. Pour cette dernière, les études ont été attribuées au groupement d'entreprises Studi International (Tunisie) et Egis Rail (France) pour un montant de 365 millions de dinars.

Trois autres lignes à voie unique sont également inscrites dans ce programme de développement du rail dans le sens Nord-Sud. Il est, en effet, question de pénétrantes destinées à relier la rocade des Hauts-Plateaux à celles du Nord. La première, d'une longueur de 120 km, reliera Touggourt à Hassi Messaoud en desservant la ville délocalisée.

Les études de cette nouvelle ligne électrifiée ont été attribuées au groupement de bureaux d'études Canarail (Cadada), Systra (France) Getinsa (Espagne), Setirail (Algérie) pour un coût global de 300 millions de dinars.

La seconde ira de Bou Medfaâ à Djelfa en passant par la ville nouvelle de Bougezoul et Aïn Oussera, s'étirant sur 266 km.

Les études y afférentes ont été confiées au groupement de bureaux d'études composés de DB International (Allemagne) chef de file, Ayesa (Espagne), Sidem Eng (Algérie), DE Consult succursale (Algérie) pour un coût global de 650 millions de dinars. La troisième, enfin, de 180 km, remplacera l'ancienne ligne à voie étroite entre Relizane, sur la roca-

de nord, et Tiaret, sur celle des Hauts-Plateaux, tout en desservant, pour la première fois, la ville de Tissemsilt.

Ces six projets représentent une distance totale de 1 200 km de chemin de fer, auxquels s'ajoutent d'autres lignes, telles que Djebel Onk-El Oued (200 km), Annaba-Frontière tunisienne (100 km), Batna-Sétif (130 km) et Ghardaïa-Ouargla (170 km).

Notons, enfin, que le cahier des charges prévoit la circulation des trains de marchandises et de voyageurs sur les mêmes lignes et que les entreprises soumissionnaires retenues auront à assurer la maintenance des équipements pendant une dizaine d'années.

L. M.